

NOTE AUX SURVEILLANTS

(ne pas divulguer aux candidats)

L'étanchéité sera évaluée elle aussi en fin d'épreuve. Chaque candidat à droit à un essai et un rattrapage. Sur le deuxième essai d'étanchéité sera attribuée la note (1 seule fuite sur le deuxième essai correspond à une note de 0 (zéro))

La note de l'étanchéité sera retranscrite sur la cabine à côté du numéro du candidat.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II				CAP	Installateur Sanitaire		
SECTEUR 8 - BATIMENT							
SESSION 2004	Code	Forme	Durée	REALISATION D'OUVRAGES COURANTS	Coeff.	8 (1/4)	
Epreuve	EP2 mixte (courte) 7 h			NOTE AUX SURVEILLANTS	Feuille	1 / 1	

40558